



Municipalité de La Doré

IMPORTANT IMPORTANT IMPORTANT

En raison d'une réparation sur le réseau d'aqueduc, nous serons dans l'obligation d'alimenter le réseau avec de l'eau non traitée (non potable) sur tout le territoire de la municipalité le

mercredi, 27 août de 13h à 16h.

Ne demandons à la population **de ne pas utiliser l'eau non-traitée** pour **aucune activité (douche, bain, lavage, toilette, etc.)**. Nous devons maintenir la pression dans le réseau afin de procéder aux travaux requis. **Après** la période des réparations, vous devrez faire bouillir l'eau avant de la consommer, et ce, jusqu'à nouvel avis.

AVIS D'ÉBULLITION DE L'EAU

Ne pas utiliser l'eau du robinet sans l'avoir fait bouillir pendant au moins une minute ou utiliser de l'eau embouteillée.

**Période visée : mercredi, 27 août à compter de 16h
jusqu'à nouvel ordre.**

Veillez prendre des mesures préventives pour garder de l'eau en réserve **avant** le mercredi, 27 août à 13h.

Que devez-vous faire?

- De l'eau bouillie ou embouteillée doit être utilisée pour boire, se brosser les dents, faire de la glace, laver la vaisselle, ainsi que laver et préparer les aliments et ce, jusqu'à avis contraire.
- Jeter les glaçons, boissons et aliments préparés après le mercredi, 27 août à 13h avec l'eau du robinet.
- Pour ce qui est de l'utilisation des **bains**, cela est acceptable tout en s'assurant de ne pas avaler l'eau. Pour les jeunes enfants, il est donc recommandé de mettre très peu d'eau dans la baignoire et de ne pas laisser jouer dans l'eau.
- **Écoles, entreprises, commerces et institutions** : avisez votre clientèle à l'effet que l'eau est impropre à la consommation. Pour ce faire, affichez cette information aux endroits où l'eau est disponible. Vous devez fournir une eau potable à votre clientèle jusqu'à ce que l'eau redevienne propre à la consommation.

Nous sommes désolés des inconvénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension.

Responsable

Date